Programme spécifique de recherche RDT: biotechnologie (1994-1998)

1994/0086(CNS) - 30/03/1994 - Document de base législatif

La proposition de décision vise à établir un programme spécifique de recherche et de développement technologique et de démonstration dans le domaine de la biotechnologie pour la période 1994-1998. - Montant estimé nécessaire: 552 millions d'écus. - Objectif général du programme: tirer parti d'une large gamme d'opportunités scientifiques résultant des progrès accélérés de la biologie moléculaire et cellulaire et concentrer l'effort commun en biotechnologie où la valeur ajoutée de la coopération s'avère traduisible en avantages industriels et sociaux. Le programme couvre huit domaines de recherche: usine cellulaire; analyse des génomes; biotechnologie des plantes et des animaux; communication cellulaire en neurosciences; immunologie et vaccinologie générique; biologie structurale; recherche prénormatives, biodiversité et acceptabilité sociale; infrastructures. La participation au programme est ouverte, avec soutien financier de la Communauté, à toutes les entités juridiques établies dans la Communauté ou dans un pays associé, suite à un accord conclu avec ledit pays tiers, ainsi qu'au Centre Commun de recherche. Le programme sera réalisé au moyen d'actions à frais partagés, d'actions concertées, de mesures spécifiques et de mesures d'accompagnement relatives à la coopération internationale, à la diffusion des résultats et à la formation des chercheurs et utilisateurs. La Commission est autorisée à ouvrir des négociations, en vue de la conclusion d'accords internationaux avec des pays tiers européens afin de les associer à tout ou partie du programme.